

Fiche de fonction

MEDECIN CHEF DE PROJET(H/F)

INFORMATION MEDICALE

Type de contrat : Temps complet. Contrat à durée indéterminée/ Possibilité de recrutement par voie de détachement ou de mise à disposition.

Affectation : Lyon ou Paris

Service « Classifications, Information Médicale et Modèles de Financement » (CIM-MF)

Description du service / du pôle

Le service compte une vingtaine de médecins et statisticiens, un pharmacien et un économiste de la santé. Il intervient sur les quatre champs de l'hospitalisation (MCO, HAD, SSR, psychiatrie). Il est structuré en deux pôles :

- Information médicale ;
- Classification et financement des activités médicales ;

Trois chargées de mission apportent un appui méthodologique et d'expertise aux équipes, de manière transversale :

- Méthodes, Recherche et développement ;
- Coordination et Gestion de projet ;
- Veille prospective et analyse des activités de soins.

Les missions principales du service recouvrent :

- Élaboration et maintenance des classifications médico-économiques ;
- Analyse médicalisée des bases de données PMSI nationales ;
- Définition des modalités de production des données du PMSI (consignes de codage, nomenclatures de sante, maintenance des référentiels, spécifications des recueils, ...) ;
- Mise en œuvre des propositions pour une politique des données de santé incluant le PMSI (projet Nouveaux Recueils / données au service de la santé) ;
- Élaboration de restitutions descriptives et décisionnelles à l'attention des établissements de santé, des fédérations hospitalières, des agences régionales de santé, des services du ministère ;
- Accompagnement du ministère dans l'expertise technique relative à l'élaboration et à la maintenance des modèles de financement, ainsi qu'à la problématique d'organisation sanitaire ;
- Évolution et maintenance des outils de suivi de la qualité et du contrôle des établissements de santé.

	<ul style="list-style-type: none"> - Rédiger les synthèses permettant d'éclairer les arbitrages nécessaires et de tracer les réflexions ; - Assurer la communication et représentation des projets aux différentes instances de l'agence et à l'extérieur ; - Animer des groupes de travail avec des médecins DIM et/ou des cliniciens ; - Participer au partenariat avec la société française d'information médicale ; - Participer à la maîtrise d'ouvrage des outils à destination des établissements ; - Contribuer à l'amélioration continue de la documentation technique associée, ... - D'autres travaux seront engagés de manière collaborative en lien avec les pilotes de projets du service ou de manière transversale à l'agence.
--	---

Compétences Requises

Connaissances théoriques et diplômes	<p>Docteur en médecine</p> <p>Connaissance du PMSI et des règles de production de l'information médicale</p> <p>Connaissance approfondie des modèles de financement hospitalier, de la législation, de la facturation, notamment des médicaments et dispositifs médicaux</p> <p>Connaissances statistiques et économiques</p> <p>Formation spécialisée en santé publique ou économie de la santé exigée</p>
Expérience, connaissances pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience de 4 ans minimum (<i>internat inclus</i>) : <ul style="list-style-type: none"> - en DIM et/ou dans la conduite d'études dans le domaine de la santé - en matière de traitement de l'information médicale en vue de la connaissance de l'activité, aide à la gestion interne, etc. - de pilotage de projets dans un environnement institutionnel complexe (administration, assurance maladie, fédérations de l'hospitalisation...) • Grandes capacités rédactionnelles • Une expérience au sein d'organisations publiques et privées de différentes tailles et sur les différents champs d'hospitalisation est un atout
Savoir être (comportement et attitude)	<p>Capacité à travailler en équipe sur des projets collaboratifs et/ou innovants</p> <p>Sens des responsabilités</p> <p>Sens de la communication et de la diplomatie</p> <p>Capacités d'analyse et de synthèse</p> <p>Initiative</p>

Liaisons

Fonctionnelles	Hierarchiques
<ul style="list-style-type: none"> - Equipes projet du service - Autres services de l'ATIH - Direction générale de l'offre de soins (DGOS) - Direction de la sécurité sociale (DSS) - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) - Agence du Numérique en Santé - OMS - Assurance maladie - Agences régionales de santé - Fédérations hospitalières - Etablissements de santé (ES) - Panels de médecins DIM et de cliniciens 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef du service CIM-MF de l'ATIH - Responsable du Pôle Information Médicale

Contraintes fonctionnelles

- Le poste est basé à Lyon (siège) ou Paris (antenne)
- Double implantation des équipes (Lyon et Paris)

Déplacements : Principalement entre Paris et Lyon

Pour postuler

Date limite : dès que possible

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser par courriel à recrutement@atih.sante.fr

Référence du poste à rappeler SG/GRH 698

Les informations recueillies dans le cadre d'une candidature permettent à l'ATIH d'interagir avec le candidat et d'apprécier son profil au regard du poste à pourvoir. L'ATIH est le responsable de traitement et le seul destinataire des informations. Sauf opposition de votre part, les informations sont conservées 2 ans pour nous permettre d'examiner votre profil dans le cadre d'un éventuel autre poste à pourvoir au sein de notre organisme. En cas d'embauche, les données pourront être conservées pendant toute la durée du contrat de travail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données en vous adressant à l'ATIH par voie postale à l'ATIH - Secrétariat Général - 117 boulevard Vivier Merle 69329 cedex 03 Lyon ou par courriel à donneespersonnelles@atih.sante.fr. En cas de difficulté liée à la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles à donneespersonnelles@atih.sante.fr ou auprès de la CNIL ou de toute autorité compétente.

Base légale du traitement : intérêt légitime